



Position des Voix sur la consultation de l'ASN relative aux conditions de poursuite de fonctionnement des réacteurs de 900 MWe au-delà de 40 ans

D'accord avec la position de l'ASN telle que présentée à cette consultation.

Les améliorations de sûreté proposés par EDF pour poursuivre l'exploitation de ses réacteurs de 900 MW au-delà de leur 40e année sont ambitieuses.

L'exploitant relève le défi de faire tendre les réacteurs de 900 MW, dont le design remonte aux années 1970, vers un niveau de sûreté moderne (similaire à ce qui est proposé par l'EPR). Ce critère est, pour l'ASN, une des bases de son acceptation d'un fonctionnement au-delà de 40 ans. C'est un modèle d'excellence au niveau international, où à notre connaissance un tel objectif de sûreté n'a jamais été appliqué à un parc de réacteurs pour leur fonctionnement au-delà de leur durée technique d'origine.

Par exemple, aux États-Unis, la plupart des réacteurs similaires, références des réacteurs d'EDF mais plus anciens, sont déjà autorisés à fonctionner au-delà des 40 ans, et deux sont même autorisés à dépasser les 60 ans, sans avoir à remplir cette exigence de sûreté accrue. Cela marque l'ambition d'EDF – en tandem avec l'ASN – d'être leader dans le domaine.

Nous applaudissons aussi les nombreuses améliorations, y compris certaines liées aux leçons de l'accident de Fukushima, qui sont prévues rapidement suite aux arrêts décennaux des réacteurs de 900 MW. Nous pensons qu'il est raisonnable, le cas échéant, d'étaler certains de ces travaux sur quelques années pour des raisons d'organisation industrielle, sans pénaliser le fonctionnement des réacteurs, à condition d'une vigilance accrue pendant cette période de transition.

L'installation d'un nouveau circuit de récupération, refroidissement et stabilisation de corium dans le puits de cuve afin de limiter l'impact environnemental et sanitaire d'un accident avec fusion de cœur, avec des modifications supplémentaires prescrites par l'ASN, est une mesure particulièrement significative qui souligne la volonté d'EDF de rapprocher la sûreté de ses réacteurs de 900 MW du niveau des réacteurs les plus récents.

Nous constatons que l'ASN juge suffisantes les mesures prévues par EDF pour maintenir l'intégrité des piscines d'entreposage du combustible et éviter le dénoyage des éléments combustibles en cas d'accident grave ou d'agression, sans exiger la bunkerisation de ces piscines, moyennant la définition et la réalisation de certaines modifications supplémentaires. Cela nous semble être une approche raisonnable ; il faudra veiller à ce que les mesures opérationnelles supplémentaires pour apporter de l'eau aux piscines soient disponibles rapidement.

Concernant les facteurs non-techniques, il faudra être vigilant dans tout projet de restructuration de l'exploitant historique EDF pour assurer les moyens financiers mais surtout humains et organisationnels requis pour exploiter un tel parc de réacteurs. Il faut éviter qu'une réorganisation d'EDF déstabilise le personnel et l'entreprise au point de menacer sa maîtrise de la sûreté et la sécurité nucléaires.

L'utilisation de l'énergie nucléaire en France est extrêmement encadrée, sous l'égide d'une autorité de sûreté exigeante et indépendante. L'importance de notre parc nucléaire permet à la France d'être exemplaire en termes d'émission de CO2 et d'éviter aussi largement la pollution aux NOx, SOx, particules fines et CO2 des centrales fossiles. De surcroît, ce parc fournit une électricité de base stable qui permet de compenser l'intermittence de la production des éoliennes et du solaire photovoltaïque sans avoir recours à des moyens de production fossiles et en limitant les besoins d'importation d'électricité.

Nous sommes favorables à la poursuite de l'exploitation de ce parc au-delà des 40 ans, ainsi qu'à la construction de nouvelles unités dès que cela sera possible.

Par ailleurs, nous voudrions souligner l'effort de pédagogie et de transparence fourni par l'ASN autour de ce sujet, notamment la publication du livret "Centrales Nucléaires au-delà de 40 ans" qui permet à tout citoyen de se faire une idée sur les dispositifs et les mesures les plus importants du programme d'amélioration de sûreté d'EDF pour le parc 900 MW et la position de l'ASN sur chacun de ses points.

Les Voix du Nucléaire

